



## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 21  
Mercredi 29 mai 2019

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).



### Crémises

#### Résultats de la votation communale du 19 mai 2019

Objet: « Acceptez-vous un crédit d'engagement de CHF: 869'975.- pour la réfection de la rue des Rosenières? »

Nombre d'électeurs total: 380  
Nombre de oui: 114  
Nombre de non: 53  
Taux de participation: 43.95 %

Voies de recours:

En vertu de l'article 67a, al. 2 de la LPJA et de l'art. 20 al. 1 et 2 du règlement communal concernant les élections et votations aux urnes, la présente votation peut faire l'objet d'un recours en matière communale auprès de la Préfecture du Jura bernois. Le délai de recours en matière de votations est de 30 jours à compter du jour suivant le scrutin.

Crémises, le 29 mai 2019

Le Conseil communal

Zone: HA3.

Recensement architectural: ensemble bâti I.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 22 mai 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

#### Avis de construction

Requérante: Semadeni Immobilien AG, Worbstrasse 221, 3073 Gümliigen.

Auteur du projet: Swissmedic SA, Les Laives, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 3336, au lieu-dit: « Quartier des Laives 3 et 3a », commune de Moutier.

Projet: demande après coup pour l'aménagement d'un atelier de galvanoplastie dans les locaux du bâtiment industriel existant et aménagement de divers postes incendie.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ: « Les Laives ».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 22 mai 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

#### Avis de construction

Requérant: ZAHNO Catherine, chemin Fin-Lépine 2b, 2740 MOUTIER

Emplacement: Parcelle N° 76, rue Centrale 62

Projet: Remplacement des fenêtres et des vitrines du bâtiment

Zone: Vieille Ville

Recensement architectural: Bâtiment digne de conservation figurant à l'inventaire cantonal (objet C), objet figurant dans l'ensemble bâti G

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 21 juin 2019 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 22 mai 2019

Services Techniques-Urbanisme

#### Avis de construction

Requérante: Municipalité de Moutier, Hôtel-de-Ville 1, 2740 Moutier.

Auteur du projet: sd ingénierie jura sa, Rue de l'Hôtel-de-Ville 12, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelles N°s 579, 593, 600, 602, 608, 1932, 1933, 2284 et 2286, aux lieux-dits: « Chemin de



### Arrondissement

Avis général

#### Fermeture des bureaux de l'administration cantonale

La Préfecture, le Registre foncier et l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) de l'arrondissement administratif du Jura bernois informent la population que leurs guichets et leurs centrales téléphoniques seront exceptionnellement fermés le vendredi 31 mai 2019 toute la journée.

Courtelary, le 29 mai 2019.

La Préfecture, le Registre foncier et l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.



### Corcelles

#### Avis de construction

Maître d'ouvrage: Dimitri Lab, Les Quemines 87, 2747 Corcelles

Emplacement: parcelle N° 630, Les Quemines 87, 2747 Corcelles

Projet: construction d'une véranda bioclimatique

Zone d'affectation: Plan de quartier N° 3 « Les Quemines »

Dépôt public de la demande avec plans jusqu'au 21 juin 2019, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 22 mai 2019

Secrétariat communal



### Grandval

#### Avis de construction

Maîtres d'ouvrage: M<sup>me</sup> et M. Laubscher Chantal et Ian, les Deutes 2, 2745 Grandval

Emplacement: Parcelle N° 1331, au lieu-dit les Deutes 2

Projet: Changement d'affectation et agrandissement. Aménagement d'une chambre sur la moitié de la surface du grenier et réhaussement du toit du côté nord de la maison avec pose d'une lucarne. Pose de deux velux sur le côté sud du toit.

Dimensions: Selon plans déposés

Construction: Selon plans déposés

Zone: H2

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 27 juin 2019 inclusivement auprès du secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions et réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse.

Grandval, le 29 mai 2019

Le secrétariat municipal



### Moutier

#### Avis de construction

Requérant: Monsieur Eric Jallon, Les Forges 1, 2863 Undervelier.

Emplacement: parcelle N° 27, au lieu-dit: « Rue du Nord 8 », commune de Moutier.

Projet: changement d'affectation de l'atelier en un garage automobile (aucuns travaux).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Graitery», «Chemin des Sources», «Chemin des Vergers», «Chemin des Pommiers» et «Rue du Viaduc», commune de Moutier.

Projet : réaménagement du carrefour de Graitery, aménagement d'un nouveau chemin pour piétons, remplacement de la conduite sous la chaussée du ruisseau de la Combe Allerie, remplacement de la conduite d'eau potable et collecteurs d'eaux usées et des eaux claires, pose de 21 poteaux auto releverables de type «Elga-Flex» et aménagement de deux passages cloutés (Ch. de Graitery et Rue du Viaduc).

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zones : UP21, HA2-rte, H3-rte, H5-rte.

Dérogations : art. 38 LEaux, 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 juin 2019 inclusivement auprès des Services techniques de la Ville de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 mai 2019

La préfète : Stéphanie Niederhauser

## Fêtes de l'Ascension et de Pentecôte

Ramassage des ordures ménagères et autres déchets Ascension

Judi 30 mai 2019

pas de ramassage (jour de l'Ascension)

Vendredi 31 mai 2019

«Tournée Verte», 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> quartiers

Pentecôte

Lundi 10 juin 2019

pas de ramassage (Lundi de Pentecôte)

Mardi 11 juin 2019

ramassage des ordures, 1<sup>er</sup> quartier

Mercredi 12 juin 2019

ramassage des ordures, 2<sup>e</sup> quartier

Judi 13 juin 2019

ramassage du carton, 1<sup>er</sup> quartier

«Tournée Verte», 1<sup>er</sup> quartier

Vendredi 14 juin 2019

ramassage du carton, 2<sup>e</sup> quartier

«Tournée Verte» 2<sup>e</sup> quartier

Lors des jours fériés, le point de récolte situé à l'Ouest de la Halle aux marchandises est fermé.

Les ramassages se font dès 7 heures du matin et les déchets doivent être sortis à cette heure, quel que soit le quartier ou la rue.

Il est également rappelé que les sacs à ordures ne doivent pas être sortis la veille du ramassage. En effet, encore trop de citoyens, lors des Fêtes et jours fériés, sortent leurs sacs à ordures sur le trottoir 2-3 jours avant le ramassage.

Chacun voudra bien prendre note de ces indications.

Moutier, le 29 mai 2019

Services Techniques / Travaux Publics

Dépôt public d'une modification mineure d'un plan d'affectation selon l'article 122, alinéa 7 OC (procédure simplifiée)

## Modification mineure du plan de zones concernant la parcelle N° 616: Dépôt public

Conformément aux articles 60 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions (LC) et 122, alinéa 7 de l'ordonnance du 6 mars 1985 sur les constructions (OC), la Commune municipale de Moutier dépose publiquement la modification suivante:

Réaffectation de la parcelle N° 616, sise à la rue du Viaduc, en zone mixte M3 (HA3), suite à l'oubli du report de l'affectation lors de la dernière révision du plan de zones.

Les documents liés sont déposés et mis à la disposition du public du 29 mai 2019 au 28 juin 2019 inclusivement aux Services Techniques – Urbanisme, rue de l'Hôtel-de-Ville 1 (2<sup>e</sup> étage) où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au public.

Pendant la durée du dépôt public, il est possible de former une opposition écrite et motivée ainsi que d'émettre une déclaration de réserve de droit contre la modification envisagée. Elles seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 29 mai 2019

Conseil municipal



## Perrefitte

### Communications du Conseil municipal

#### Dégâts dus au déneigement

Ces prochains jours, le Conseil municipal dressera un état des dégâts survenus durant cet hiver. Dans l'intervalle, les propriétaires qui auraient constaté des dégâts aux alentours de leur propriété suite au déneigement sont priés d'en informer au plus vite le secrétariat municipal.

Perrefitte, le 29 mai 2019

Le Conseil municipal

#### Avis de construction

Requérante : Commune municipale de Perrefitte, Sous le Tacon 24, 2742 Perrefitte.

Auteur du projet : ATB SA, Ingénieurs-conseils SIA USIC, Rue Industrielle 15, 2740 Moutier.

Emplacement : diverses parcelles, aux lieux-dits : «Clos du Moulin, Clos de la Chapelle et Sous-le-Tacon», commune de Perrefitte.

Projet : travaux de génie civil pour le remplacement de la conduite principale et raccordements privés d'eau potable, réparations ponctuelles sur les collecteurs d'eaux mélangées, rénovation de la chaussée, suppression et pose de nouveaux candélabres.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : route communale.

Dérogation : art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Perrefitte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 mai 2019

La préfète : Stéphanie Niederhauser



## Petit-Val

### Communications du Conseil communal

#### Fermeture de la route communale aux Ecorcheresses

En raison de travaux sur un bâtiment privé, le Conseil communal a décidé la fermeture complète de la route communale derrière les bâtiments L'Oeu chatte 7 et 11, aux Ecorcheresses, durant les mois de juin à août 2019.

Pour rappel, ce tronçon de route est déjà frappé d'une interdiction générale de circuler dans les deux sens, excepté pour les bénéficiaires d'une autorisation écrite.

Une signalisation appropriée sera mise en place durant les travaux.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Souboz, le 16 mai 2019

Conseil communal



## Reconvilier

### Relevé des compteurs d'eau

Selon l'article 43 al. 3 du règlement et tarif concernant l'alimentation en eau, le relevé des compteurs d'eau de la Municipalité de Reconvilier s'effectue par les propriétaires eux-mêmes (auto-relevés). La lecture des compteurs devra avoir lieu, dans la mesure du possible le 1<sup>er</sup> juin.

Chaque propriétaire recevra ces prochains jours une fiche de relevé qu'il s'agit de compléter et de retourner dans les meilleurs délais. Ils sont également priés de contrôler et corriger les autres données, si nécessaire.

En cas de questions l'Administration municipale, au 032 482 73 77 ou 076 547 78 40, est à disposition. Chaque année le relevé d'environ 10% des compteurs d'eau, choisis de manière aléatoire, sera effectué par la Municipalité, pour contrôle.

L'administration municipale vous remercie par avance de votre collaboration.

Reconvilier, le 30 avril 2019

Municipalité de Reconvilier

### Avis de construction

Requérant : Polato Gaël, La Lignière 5, 2735 Malleray

Propriétaires : Polato Romana, Vie des Crêts 15c, 2732 Reconvilier

A Marca Fabio, Le Benevis 22, 2732 Reconvilier

A Marca Lorenzo, Rainweg 14, 8902 Urdorf

Auteur du projet : Polato Gaël, La Lignière 5, 2735 Malleray

Emplacement : Parcelle N° 84.01 et 84.02, Vie des Crêts 15 et 15a

Projet : Pose d'un velux sur chaque pan de toit de l'habitation, agrandissement de la fenêtre de la cuisine et de la porte-fenêtre du séjour, déplacement du chalet non chauffé sis sur la parcelle 84.02 sur la parcelle 84.01, création de places de parc sur la parcelle 84.02 avec pose de pavés filtrants

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : HA2

Zone de protection : PAL 1 «Village ancien et Centre»

Recensement architectural : Bâtiment digne de conservation, objet C

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 21 juin 2019 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 22 mai 2019

Le secrétariat municipal

### Mise au concours

2 places de stagiaires à 100%

Entrée en fonction : Août 2019

Durée de l'engagement : 6 mois

Taux d'occupation: 100%

Lieu d'activité: Crèche «La Maison du contour» à Reconvilier

Renseignements: M<sup>me</sup> Florence Zuber, directrice, au 032 481 10 23

Les offres de service accompagnées des documents usuels seront adressées au Conseil municipal, Route de Chaindon 9, 2732 Reconvilier, jusqu'au 12 juin 2019.

Reconvilier, le 22 mai 2019

Le Conseil municipal

### Commande de t-shirts et vestes

Des t-shirts et des vestes à l'effigie de la commune ont été réalisés. Des modèles de t-shirts de différentes tailles sont disponibles au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Les personnes intéressées peuvent passer commande au bureau municipal jusqu'au 7 juin 2019. Les t-shirts sont vendus au prix de Fr. 20.- et les vestes au prix de Fr. 60.-.

Le Fuet, le 29 mai 2019

Conseil municipal

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 mai 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



## Valbirse

### Avis de construction

Requérants et propriétaires fonciers: Messieurs Zurbuchen Thomas, Rue de la Ravière 3, 2733 Pontenet et Zurbuchen Pierre, Champ Quin 3, 2733 Pontenet

Auteur du projet: Bureau d'architecture Romy Jean-Paul, Rue Principale 14, 2736 Sorvilier

Projet: installation d'un tuyau pour l'évacuation des gaz de la chaudière à mazout à condensation existante, à la Rue de la Ravière 1, sur parcelle N° 503 en zone HA2 à Pontenet, commune de Valbirse

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans jusqu'au 21 juin 2019. Les oppositions et réserves de droit dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévilard, le 14 mai 2019

Conseil communal de Valbirse



## Roches

### Course des aînés

La course annuelle des aînés de Roches aura lieu le jeudi 12 septembre 2019. D'ores et déjà, le Conseil communal invite les aînés à réserver cette date.

Roches, le 21 mai 2019

Conseil communal

### Procès-verbal assemblée communale

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 6 juin 2019 sera déposé publiquement au secrétariat durant les heures d'ouverture du 13 juin au 12 juillet 2019.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du Conseil communal durant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

Roches, le 22 mai 2019

Secrétariat communal



## Seehof

### Avis de construction

Requérante: Genossenschaft Brandberg Herbertswil, Dorfstrasse 5, 4715 Herbetswil.

Auteur du projet: BFS Bauingenieur AG, Sagmattstrasse 3, 4710 Balsthal.

Emplacement: parcelles N°s 25, 51, 54 et 56, aux lieux-dits: «Malsenberg, Gross-Rohrgraben et Probstenberg», Commune d'Elay.

Projet: révision partielle du réseau d'alimentation en eau de la Commune d'Elay en reliant les trois domaines agricoles du Malsenberg, Gross-Rohrgraben et Probstenberg au réseau d'alimentation en eau de la Commune de Herbetswil (SO).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale d'Elay. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 mai 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Avis de construction

Requérants: Madame Julie Mahon et M. Fabrice Bechtel, Rue de la Gare 4, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Mrs Créhabitat SA, Rue de la Communance 26, 2800 Delémont.

Emplacement: parcelle N° 160, au lieu-dit: «Rond Champ 2», Bévilard, commune de Valbirse.

Projet: construction d'une villa intégrant le bâtiment actuel transformé en garage, aménagement d'une place en bitume et en revêtement filtrant, aménagement d'une terrasse extérieure et pose d'une PAC extérieure.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H3.

Dérogations: art. 48 LAE, 41c OEaux, 80 LR et 29 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 mai 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



## Saicourt

### Informations communales

#### Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé le vendredi 31 mai 2019.

#### Permis de construire délivrés entre le 01.01.2019 et le 30.04.2019

Le Conseil municipal a octroyé les permis de construire suivants:

- Voillat Isabelle pour la transformation du chalet sur la parcelle N° 252, Maisons de Saules 1, Le Fuet
- Reichmuth Markus pour la démolition des bâtiments no 2 et 2a sur la parcelle N° 885, Sous Montbautier, Le Fuet
- Société de tir de chasse Le Rocher pour la construction d'un dépôt sur la parcelle N° 842, Route de Bellelay 30b, Le Fuet
- Weber Yann et Sophie pour l'aménagement d'une salle de bains dans les combles et l'ouverture d'un Velux sur la parcelle N° 797, Les Vieux Chemins 6, Le Fuet
- Moser Frédéric et Verene pour la démolition de la pergola, construction d'un couvert à voitures et modifications de fenêtres, parcelle N° 901, Bout de Bise 5, Le Fuet
- Uhlmann Florian et Sibylle pour l'aménagement d'une place de stationnement sur la parcelle N° 1001, Les Féverges 22, Le Fuet

Durant la même période, la Préfecture a octroyé le permis de construire suivant:

- Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne pour l'aménagement d'une nouvelle place d'observation sur la parcelle N° 764, La Noz, Bellelay



## Sorvilier

### Avis de construction

**\*\* Modification de la demande de permis de construire publiée les 9 et 16 janvier 2019 \*\***

«Les oppositions déposées lors de la première publication demeurent valables»

Requérante: Municipalité de Sorvilier, Rue Principale 18, 2736 Sorvilier.

Emplacement: parcelle N° 986, aux lieux-dits: «Rue Principale/Gare», commune de Sorvilier.

Projet: installation d'un abri pour les voyageurs sur le quai de la gare et coupe d'un marronnier.

Modification: déplacement de l'abri pour voyageurs sur le quai de la gare à l'Est du bâtiment N° 10 sans abattage d'arbre.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: domaine ferroviaire.

Recensement architectural: ensemble bâti B.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

### Maître-ramoneur d'arrondissement

Les autorités communales ont préavisé favorablement la demande de reconduction de notre maître-ramoneur d'arrondissement Monsieur Jean-Marc Blatter à l'attention de l'AIB.

Bévilard, le 24 mai 2019

Commune mixte de Valbirse

**Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14 h**

## Divers

Par8 – Paroisse réformée de Bévillard

### Convocation

Les ayants droit de vote en matière paroissiale sont convoqués par la présente en

assemblée de paroisse ordinaire  
le mercredi 26 juin 2019  
à 20h à la cure

Ordre du jour

1. Méditation
2. Finances
  - Présentation et approbation des comptes 2018
  - Rapport de l'organe de révision
  - Rapport relatif à la protection des données
3. Election de conseillers(ères) de paroisse
4. Information sur les vitraux au temple
5. Informations concernant
  - a) la vie paroissiale
  - b) le Par8
6. Rapport pastoral
7. Information concernant le poste pastoral
8. Divers et imprévus

Les comptes 2018 mentionnés au point 2 sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée de paroisse au secrétariat à la cure où ils peuvent être consultés durant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous.

### Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 26 juin 2019 sera déposé publiquement durant 30 jours, dès le 12 août 2019, au secrétariat à la cure, où il peut être consulté pendant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous. Les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.

2735 Bévillard, le 13 mai 2019

Le Conseil de paroisse

### OPCJB

#### Interventions de la protection civile

La commission de gestion, lors de sa séance du 4 avril 2019, fixe par voie d'ordonnance un tarif de CHF 50.- par homme et par jour pour les interventions de la protection civile au profit de la collectivité.

Tramelan, le 29 mai 2019

OPCJB

#### Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten im Berner Jura Einladung zur 7. Zustiffterversammlung der Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten im Berner Jura

Sonntag, 30. Juni 2019 um ca. 10.30 Uhr, Deutsches Kirchgemeindehaus Tavannes

10.00 Uhr Andacht

ca. 10.30 Uhr Mitgliederversammlung

Traktanden:

1. Begrüssung
2. Wahl der Stimmenzähler
3. Protokoll der letzten Zustiffterversammlung vom 24. Juni 2018
4. Genehmigung der Rechnung 2018
5. Genehmigung des Jahresberichts 2018
6. Genehmigung des Voranschlags 2020
7. Ersatzwahl für die auf Mai 2019 zurückgetretene Stiftergätin Hedi Moser
8. Wahl der Revisionsstelle
9. Pensionierung Pfarrerin Christina Meili auf Ende 2019
10. Informationen des Präsidenten
11. Informationen des Pfarrerehepaares
12. Vorschläge und Bedürfnisse der Zustifter
13. Verschiedenes

Noch-Nicht-Zustifter können sich vor Beginn der Versammlung einschreiben.

Eine Mitfahrgelegenheit organisiert M.-L. Hoyer, Tel. 079 795 92 59 oder 032 489 17 04

Auf Verlangen werden die Dokumente zugeschickt, bitte bei Frau Hoyer melden.

Tavannes, 30.4.2019

Der Stiftungsrat

**Retrouvez la feuille officielle d'avis  
du district de Moutier  
en version électronique  
sur [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)**



## informations pratiques



### Tavannes

Administration municipale  
Grand-Rue 1  
2710 Tavannes

#### Heures d'ouverture

Lu – ve 9h30 à 11h45 et 15h à 17h  
Jeudi 9h30 à 11h45 et 15h à 18h

#### Adresse courriel

secretariat@tavannes.ch

#### Téléphones

Centrale	032 482 60 40
Secrétariat	032 482 60 43
Caisse	032 482 60 44
Contrôle des habitants	032 482 60 45
Travaux publics	032 482 60 47
Agence AVS	032 482 60 46
Service social	032 482 65 70

#### Site internet

[www.tavannes.ch](http://www.tavannes.ch)

## Calendrier des parutions 2019

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	32	07.08.2019	SUPPRIME	43	39	23.10.2019	mercredi	
22	21	29.05.2019	mercredi	33	29	14.08.2019	mercredi	44	40	30.10.2019	mercredi
23	22	05.06.2019	mercredi	34	30	21.08.2019	mercredi	45	41	06.11.2019	mercredi
24	23	13.06.2019	JEUDI	35	31	28.08.2019	mercredi	46	42	13.11.2019	mercredi
25	24	19.06.2019	mercredi	36	32	04.09.2019	mercredi	47	43	20.11.2019	mercredi
26	25	26.06.2019	mercredi	37	33	11.09.2019	mercredi	48	44	27.11.2019	mercredi
27	26	03.07.2019	mercredi	38	34	18.09.2019	mercredi	49	45	04.12.2019	mercredi
28	27	10.07.2019	mercredi	39	35	25.09.2019	mercredi	50	46	11.12.2019	mercredi
29	28	17.07.2019	mercredi	40	36	02.10.2019	mercredi	51	47	18.12.2019	mercredi
30		24.07.2019	SUPPRIME	41	37	09.10.2019	mercredi	52		25.12.2019	SUPPRIME
31		31.07.2019	SUPPRIME	42	38	16.10.2019	mercredi				